

ANALYSE POSTURALE & PRISE EN CHARGE DU CYCLISTE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02486 62 auprès du préfet de région du Nord Pas de Calais

I Objectifs :

Une formation ouverte à l'ensemble des professionnels, étant donné que sera abordée l'analyse du matériel avec les réglages associés, l'analyse du pédalage et la physiopathologie du geste (membres inférieurs et ceinture pelvienne surtout, étant donné la fréquence des atteintes à ce niveau), l'analyse posturale globale debout puis sur vélo. La partie traitement reprendra des techniques podologiques succinctes, mais aussi des techniques manuelles. Le travail principal se faisant par le biais des réglages.

II Contenu de formation :

Dates : Vendredi 22 & Samedi 23 Novembre 2019 à Arena Stade Couvert de Liévin (62800)

Horaires : 8h30-12h30 13h30-17h30

- ✓ Le matériel et l'outillage
- ✓ Biomécanique et physiopathologie : la position statique sur le vélo (comprendre les subtilités du référentiel) ; la biomécanique et la physiologie articulaire et musculaire du pédalage, le travail podal via l'interface chaussure/cales/pédalier ; les pathologies fréquemment rencontrées
- ✓ Comprendre le matériel et le geste : L'analyse podoposturale et dynamique du cycliste debout ; l'analyse spécifique statique et dynamique sur vélo avec utilisation des technologies adaptées (photo, vidéo, bioval) et le traitement podo-postural
- ✓ Pratique sur cycliste : Consultation de A à Z ; Mise en place en cabinet, compte rendu et tarification ; Discussion libre

III Inscription :

Conditions d'admission : La formation est ouverte aux médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, préparateurs physique et aux étudiants en cours de formation.

Inscription en ligne : <https://www.ifm2s.fr/index.php/inscription-en-ligne/>

IV Coût du diplôme :

Frais de formation (infrastructures, intervenants, matériels, documents, ...) : 495€ payable en 3 fois 165€ sans frais : faire les 3 chèques, ils seront encaissés de la façon suivante : le premier à l'inscription et les suivants les 1er de chaque mois suivant. Si la prise en charge est réalisée par un organisme de financement : + 150€ de frais de dossier sont à ajouter. Ce coût n'inclut pas les frais de déplacement, de restauration & d'hébergement pour le stage. La formation étant agréée, vous pouvez déduire les frais d'inscriptions de vos charges, il vous suffit alors de nous demander une facture.

V Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation :

Suivre tous les modules de formation. Des fiches de présence seront établies à chaque session de la formation. Ces fiches seront signées par les stagiaires et le formateur intervenant au sein des sessions.

VI Sanction de la formation :

Une attestation résumant les contenus sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Contact pour les informations concernant les contenus :

Formateur : Pierre-Franck VARVENNE *Podologue du Sport, Posturo thérapeute*
pierrefranckvarvenne@me.com